



**COMPTES COMBINÉS**

**DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE  
MUTUELLE DE L'UNION**

**Exercice 2010**





## Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est

**GAMEST**

6 boulevard de l'Europe – BP 3169  
68063 MULHOUSE Cedex



8 avenue Louis Jourdan BP 158  
01004 BOURG EN BRESSE Cedex



6 boulevard de l'Europe – BP 3169  
68063 MULHOUSE Cedex



5 rue Etroite  
68000 COLMAR

**GIE GIGAM**  
**Gestion Informatique du Groupe**  
**des Assurances Mutuelles**

BP 158  
01004 BOURG-EN-BRESSE Cedex



8 avenue Louis Jourdan  
01000 BOURG EN BRESSE





## **RAPPORT DE GESTION** **du GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST** **formé des Sociétés d'Assurance Mutuelle de l'Union de Réassurance**

### **UN DEVELOPPEMENT NUANCÉ**

La croissance du marché français des assurances de biens et de responsabilité reste modérée (+ 1,50 %) pour une deuxième année consécutive dans un environnement économique morose et une compétition toujours très vive.

Dans ce contexte, les mutuelles du Groupe ont produit un chiffre d'affaires de **32 820 K€**, en progression de **1,34 %**, animées plus particulièrement par une révision de la politique et des règles de souscription dans divers domaines d'activité du Groupe.

Le développement soutenu de branches spécifiques, telles l'assurance de personnes, de protection juridique ou de pertes pécuniaires, génère un volume d'activité représentant à présent **12 %** de l'encaissement, ouvrant ainsi l'élargissement des services proposés par l'Union.

Les **autres produits d'exploitation** traduisent un progrès de **11 %** et contribuent au renforcement des ressources du GAMEST et des mutuelles membres.

Les **autres activités du Groupe** progressent de **25 %** et dégagent un résultat de **2 K€** nets de charges.

### **UNE RENTABILITÉ APPRECIABLE**

Bien que la sinistralité demeure élevée en 2010 par la répétition des événements climatiques, le résultat technique des opérations du Groupe se présente assez favorablement.

Toutes branches d'assurance confondues, la charge brute des prestations et des provisions de sinistres s'élève à **20 570 K€**, en amélioration de 5 points au niveau de la sinistralité de l'exercice avec un ratio de **70,63 %** sur cotisations.

Le résultat d'exploitation courante s'établit à **1 513 K€**. Il s'améliore sensiblement par l'évolution des provisions techniques de cotisation, la performance des autres produits d'exploitation et un résultat exceptionnel dû à la réalisation d'une plus-value immobilière. Le produit d'activité financière (703 K€) n'a pas atteint la performance valorisant l'exercice précédent.

Le bon déroulement des provisions de sinistres constituées au titre des exercices précédents contribue notamment à l'amélioration du résultat distribué aux mutuelles membres de l'Union, soit une participation de **9 850 K€** en progression de **4 %**.

Au sein du Groupe :

- la **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"** a réalisé un chiffre d'affaires de **16 835 K€** de cotisations acquises, en diminution de **1,80 %**. Les efforts entrepris par cette Société ont porté leurs fruits par une nette amélioration de sa sinistralité. Avec un résultat net positif de 440 K€, les fonds propres de la Société s'établissent à **2 543 K€** au 31.12.2010, permettant ainsi de reconstituer une bonne partie de ses réserves,
- la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE** enregistre un chiffre d'affaires de **14 068 K€** de cotisations acquises, en progression de **4,26 %**, principalement porté par le développement de l'assurance de personnes. La charge des sinistres s'est dégradée en assurance Habitation et Automobile (S/P 86,84 %), étant particulièrement affectée par les différents événements climatiques de l'année. Les fonds propres de la Société s'établissent à **2 136 K€** au 31.12.2010, en léger retrait après un résultat d'exercice négatif de 74 K€,
- la **MAVIC** a réalisé un chiffre d'affaires de **1 724 K€** de cotisations acquises, en progression de **6,48 %**, notamment par la poursuite des actions de développement conduites en assurance automobile mais également en assurance de personnes. La reconduction d'un appréciable niveau de sinistralité (S/P 52,95 %) lui assure un résultat net de 172 K€. Les fonds propres de la Société se confortent à **4 244 K€** au 31.12.2010.

## LA SOLVABILITÉ AU CŒUR DU GROUPE

Après un recul historique de la croissance en 2009, la reprise économique qui s'est confirmée en 2010 (+ 1,50 %) reste somme toute modérée.

Avec une variation négative des marchés financiers sur un an, la politique de prudence reste de mise dans la politique de placement et de gestion financière du Groupe.

Une provision limitée à 79 K€ pour dépréciation des actifs a dû être constituée, toutes sociétés confondues.

L'activité financière de l'exercice s'inscrit avec un résultat positif de **703 K€**.

Avec une marche de manœuvre relativement étroite, le résultat net d'exploitation des comptes combinés se caractérise toutefois par un résultat net honorable de **1 386 K€**.

Les frais exposés pour la gestion (hors frais de gestion des sinistres), le fonctionnement et le développement des structures du Groupe s'élèvent à **9 010 K€**. Cette charge représente **24,45 %** du produit d'exploitation et reste contenue à son niveau de l'année précédente.

Les entités sociales du GAMEST, de la Mutuelle de l'Est et de la MAVIC publient un résultat positif consistant et renforcent leurs fonds propres respectivement de **429 K€, 440 K€** et **172 K€**, sauf la MUTUELLE ALSACE LORRAINE qui enregistre une perte de **74 K€**

Les fonds propres du GAMEST se sont renforcés de **9 %** à **5 059 K€**.

Globalement, dans un environnement encore délicat pour l'assurance, les fonds propres du Groupe se renforcent de **10,84 %** à **12 902 K€** et constituent une performance.

## L'UNION EN MARCHÉ...

Le modèle économique de l'Union de réassurance pour lequel ont opté, il y a 15 ans, les mutuelles agissant aujourd'hui dans son cadre, s'avère une réussite de par sa capacité à constituer les conditions de solvabilité du Groupe et à répondre par des ressources et moyens mutualisés aux évolutions nécessaires de notre organisation, à se conformer aux exigences professionnelles et à optimiser les résultats.

C'est ainsi que le GAMEST a fait l'objet en 2010 de l'intérêt manifesté par de nouvelles sociétés d'assurance mutuelle exprimant leur souhait de rejoindre l'Union, de bénéficier à la fois du progrès réalisé et des projets qu'elle porte.

Nous avançons dans cette perspective tout en intégrant dans notre démarche, à la fois les difficultés d'un contexte économique fragile et le but primaire de l'Union qui est de servir au développement commercial des mutuelles adhérentes.

**Jean-Pierre TSCHIEMBER**

Président du Directoire



**Benoît STURNY**

Président du Conseil de Surveillance



Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST  
Chiffres en K€

**1 – EXIGENCE DE MARGE****A – Par rapport aux cotisations**

Cotisations émises	31 967		
Cotisations acquises	32 820 =		
Montant le plus élevé	<b>32 820</b>	x 0,18	<u>5 908</u>
			<b>TOTAL 1</b>
			<b>5 908</b>

**B – Par rapport aux sinistres**

Sinistres payés période de référence	58 355		
+ Provisions pour sinistres fin de période	22 257		
– Provisions pour sinistres début de période	<u>21 784</u>		
Charge de sinistres période	58 828		
	Charge annuelle moyenne	19 609	
		19 609 x 0,26 =	<u>5 098</u>
			<b>TOTAL 2</b>
			<b>5 098</b>
<u>Charges de sinistres nettes de cessions</u>	<u>31 963</u>	:	
Charges de sinistres brutes de cessions	58 828	=	<b>54,33 %</b>
			<b>2 770</b>

**Exigence minimale de marge : 50 % du total le plus élevé**

<b>2 954</b>
--------------

**2 – ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXIGENCE MINIMALE DE MARGE**

Fonds d'établissement constitués	4 264
Réserves non engagées	7 252
Résultat de l'exercice	1 386
Eléments incorporels au Bilan	– 999
	<b>TOTAL 1</b>
	<b>11 903</b>
Rappel de cotisations variables au titre de l'exercice	1 477
	<b>TOTAL 2</b>
	<b>13 380</b>

**La marge de solvabilité en 2010**

- Les éléments incorporels relatifs aux investissements informatiques sont substantiellement réduits suite à l'apport en nature des logiciels du GAMEST après constitution le 9 mars 2007 du GIE GIGAM en charge de la gestion et des investissements futurs. Le GAMEST dispose dorénavant de l'application des systèmes et de leur évolution au travers d'une redevance annuelle au GIE.
- Le rappel de cotisations prévu au titre de l'article R 334.3 du Code des Assurances n'est pas nécessaire à l'obtention de la marge. Ce rappel éventuel s'élèverait à 1 477 K€ et son application se traduirait par un appel complémentaire de cotisations de 4,5 %.
- La marge obtenue au niveau du Groupe représente, en 2010, **403 %** de la marge exigée, hors rappel de cotisation.



Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST  
Chiffres en K€

		PROVISIONS TECHNIQUES			HORS U.E.	AUTRES ENGAG. REGLM.	TOTAL
		UNION EUROPEENNE					
		TRANSPORT	AUTRES AFF. DIR.	ACCEPT.			
PROV. TECHNIQUES DES CONTRATS L 441-1	01						
PROV. D'ASS. VIE DES AUTRES CONTRATS	02						
PROV. POUR PRIMES NON ACQUISES	03			5 615			5 615
PROV. POUR RISQUES EN COURS	04			813			813
PROV. POUR SINISTRES A PAYER	05			23 050			23 050
PROV. MATHEMATIQUES (NON-VIE)	06						
PROV. POUR PARTICIPATION AUX BENEFIC.	07						
PROV. POUR EGALISATION	08			200			200
PROV. POUR RISQUE D'EXIGIBILITE	09						
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	10						
RESERVE DE CAPITALISATION	11						
ENGAG. ENVERS INSTITUTIONS PREVOYANCE	12						
DETTES PRIVILEGIEES	13						
DEPOTS DE GARANTIE	14						
RES.D'AMORT.EMPR./RES.POUR CAUTIONN.	15						
<b>TOTAL DES PASSIFS REGLEMENTES (A)</b>	<b>17</b>			<b>29 678</b>			<b>29 678</b>
CREANCES SUR CCR ET FONDS (R332-3-4)	19						
AVANCES SUR CONTRATS (R332-4)	20						
PRIMES OU COTISATIONS (R332-4)	21						
VALEURS CONTRATS A CAP. VAR. (R332-5)	22						
FRAIS D'ACQUISITION VIE (R332-35)	23						
PRIMES NON-VIE (R332-6 ET R332-7)	24						
FRAIS D'ACQUISITION NON-VIE (R332-6)	25						
CREANCES SUR REASSUREURS (R332-7)	26						
AVANCES SUR TRANSPORTEURS (R332-7-1)	27						
CREANCES SUR CEDANTS (R332-8)	28						
ACTIFS MENTIONNES A L'ART. R332-9	29						
RECOURS ADMIS	30						
DIVERS (A DETAILLER)	31						
VAL.COUVR.ENGAG.ENVERS INST.PREVOYANCE	32						
CREANCES SUR DEPOSANTS (R332-10)	33						
VALEURS DEPOSEES EN CAUTIONNEMENT	34						
<b>TOTAL ACTIFS ADMISSIBLES DIVERS (B)</b>	<b>36</b>						
<b>BASE DE DISPERSION VISEE R332-3(A-B)</b>	<b>38</b>			<b>29 678</b>			<b>29 678</b>
PLACEMENTS (1° à 12° DE R332-2)	40			25 807			25 807
DEPOTS (13° DE R332-2)	41			3 892			3 892
INTERETS COURUS PLACEMENTS R332-2	42			222			222
CREANC. GARANT. SUR REASS. (R332-3-3)	43			16 616			16 616
<b>PLACEMENTS ET ASSIMILES (L.40 A 43)</b>	<b>44</b>			<b>46 537</b>			<b>46 537</b>

**BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2010**

**ACTIF**

Chiffres en K€

	2010	RAPPEL 2009
<b>- ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>999</b>	<b>878</b>
<b>- PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE</b>	<b>23 496</b>	<b>24 522</b>
- Terrains et constructions .....	1 961	1 908
- Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
- Autres placements .....	21 535	22 614
<b>- PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>15 891</b>	<b>17 871</b>
<b>- CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE</b>	<b>2 402</b>	<b>1 546</b>
<b>- AUTRES CREANCES</b>	<b>393</b>	<b>479</b>
<b>- AUTRES ACTIFS</b>	<b>4 373</b>	<b>4 139</b>
- Autres immobilisations financières.....	2	2
- Immobilisations corporelles.....	479	390
- Autres (banque – trésorerie) .....	3 892	3 747
<b>- COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF</b>	<b>1 072</b>	<b>1 116</b>
- Frais d'acquisition reportés .....	687	793
- Autres.....	385	323
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>48 626</b>	<b>50 552</b>

**BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2010**

**PASSIF**

Chiffres en K€

	2010	RAPPEL 2009
<b>- CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>	<b>12 902</b>	<b>11 641</b>
- Capital social ou fonds équivalents.....	4 264	4 264
- Primes		
- Réserves et résultat combinés.....	8 638	7 377
- Autres		
<b>- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>29 678</b>	<b>32 894</b>
- Provisions techniques vie		
- Provisions techniques non vie .....	29 678	32 894
<b>- PROVISIONS TECHNIQUES EN UC</b>		
<b>- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>314</b>	<b>271</b>
<b>- DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE</b>	<b>2 587</b>	<b>2 588</b>
<b>- AUTRES DETTES</b>	<b>2 766</b>	<b>2 648</b>
<b>- COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF</b>	<b>380</b>	<b>510</b>
<b>- DIFFERENCES DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>48 626</b>	<b>50 552</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ AU 31 DECEMBRE 2010**  
Chiffres en K€

COMPTE DE RESULTAT	Activité Assurance non vie	Activité Assurance vie	Autres activités	Total 2010	RAPPEL 2009
Primes émises	31 967			31 967	32 320
Variations des primes non acquises	853			853	67
<b>Primes acquises</b>	<b>32 820</b>			<b>32 820</b>	<b>32 387</b>
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			322	322	257
Autres produits d'exploitation	3 007			3 007	2 700
Produits financiers nets de charges	703		0	703	1 400
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS</b>	<b>36 530</b>		<b>322</b>	<b>36 852</b>	<b>36 744</b>
Charges des prestations d'assurance	- 20 570			- 20 570	- 22 411
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 5 443			- 5 443	- 3 792
Charges des autres activités			- 316	- 316	- 223
Charges de gestion	- 9 010			-9 010	- 8 975
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES</b>	<b>- 35 023</b>		<b>- 316</b>	<b>- 35 339</b>	<b>- 35 401</b>
<b>RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>1 507</b>		<b>6</b>	<b>1 513</b>	<b>1 343</b>
Autres produits nets	-			-	
Résultat exceptionnel	311			311	16
Impôt sur les résultats	- 434		- 4	- 438	- 488
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE DES COMBINES</b>	<b>1 384</b>		<b>2</b>	<b>1 386</b>	<b>871</b>
Intérêts minoritaires					
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>				<b>1 386</b>	<b>871</b>

# ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS DE L'EXERCICE 2010

## I. FAITS DE L'EXERCICE

NEANT

## II. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES

### 1. Référentiel comptable

Les comptes combinés du GAMEST sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. A défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

Les comptes combinés du GAMEST sont établis, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluation mentionnées en section III du règlement énoncé ci-dessus.

### 2. Méthode de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés d'assurance mutuelle ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont considérées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

## III. INFORMATION SUR LE PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

La présente combinaison est établie entre :

- Le GAMEST, Union de Réassurance
- et les Mutuelles adhérentes et leur filiale :
  - la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan et sa filiale, la Sàrl BRESSE COURTAGE dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
  - la MUTUELLE ALSACE LORRAINE dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe
  - la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR dont le siège social est à 68000 COLMAR – 5 rue Etroite
  - le GIE GIGAM dont le siège social est à BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan

## IV. INFORMATIONS SUR LES MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

### 1. Immobilisations incorporelles

- Le mode de calcul des amortissements des logiciels n'est pas identique dans les comptes du GIGAM ou des mutuelles. En effet :
  - Les logiciels et matériels informatiques des mutuelles sont amortis sur une durée de 3 ans
  - Les logiciels du GIGAM sont amortis sur 5 ans
- Cette divergence s'explique par la nature des logiciels concernés et leurs durées de vie.

### 2. Placements immobiliers

Les règlements du comité de la Réglementation Comptable CRC n° 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et les règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués en ce qui concerne :

- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des actifs immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Composants	Durées retenues linéaires
Structure / gros œuvre	80 à 120 ans
Façades / Toitures	30 ou 35 ans
Installations Générales et Techniques	25 ans
Agencements	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales.

### 3. Autres Placements

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

L'année 2010 a été marquée par différents épisodes de la crise de la dette souveraine de pays et par une forte volatilité des marchés actions, confirmant que la crise financière n'a pas fini de produire ses effets et que la reprise de l'économie demeure fragile.

La mise en place dans la zone Euro d'un fonds européen de stabilisation financière doté de moyens d'intervention à hauteur de 440 voire 750 milliards € et les interventions des gouvernements et de la Banque Centrale Européenne ont cependant permis jusqu'ici d'éviter la survenance de défauts. Aucun événement de crédit n'est intervenu en 2010.

L'exposition nette de l'Union aux dettes souveraines de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne s'élève à 0,5 millions d'euros au 31.12.2010.

#### **4. Investissement informatique**

L'Union de Réassurance n'est plus détentrice des logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Cette charge est désormais transférée au GIE GIGAM constitué à cet effet en 2007.

Dans le cadre des conventions passées avec le GIE GIGAM, les logiciels sont mis à la disposition des Sociétés d'assurance mutuelle adhérentes moyennant une redevance annuelle adaptée à la configuration de leurs équipements.

#### **5. Créances**

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

#### **6. Autres actifs**

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation. Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 10 ans.

#### **7. Comptes de régularisation actif et passif**

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des charges constatées d'avance et régularisations diverses.

#### **8. Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition sont reportés de manière identique aux primes.

## 9. Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des Mutuelles à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes combinés.

La promulgation de la loi de finances 2011 impose aux entreprises d'assurance et de réassurance de constituer une dette d'impôt « exit tax » sur la réserve de capitalisation.

L'exit tax correspond à 10 % du montant de la réserve de capitalisation au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Elle n'a aucun impact sur le résultat fiscal 2010 puisqu'elle est prélevée sur le compte de report à nouveau.

## 10. Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

### ***Provisions pour primes non acquises***

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date prochaine échéance de cotisation ou à défaut le terme du contrat.

### ***Provisions pour sinistre***

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

### ***Autres provisions techniques***

#### ◆ *Provisions pour risques en cours*

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs.

#### ◆ *Provisions d'égalisation*

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes à certains risques ont été dotées à hauteur de 200 K€ au titre du risque **Catastrophes Naturelles** au cours de l'exercice 2005

La provision constituée en 2006 et 2007 au titre du risque **Tempête** a été intégralement reprise en 2010 suite aux événements climatiques de cette année, soit 200 K€.



◆ *Provisions pour Risques d'Exigibilité*

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 332-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée dans les comptes combinés.

## **11. Provisions pour risques et charges**

Elles sont déterminées par chaque Mutuelle combinée. Ces provisions sont destinées à faire face à certains risques et charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les provisions pour indemnités de fins de carrière et autres provisions pour risques et charges.

### *Provisions pour engagements de retraite*

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

## **12. Impôts différés**

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

La situation partiellement déficitaire des Mutuelles combinées conduit à ne pas reconnaître la fiscalité différée active, dont le total s'élève à 304 K€ contre 351 K€ l'exercice précédent.

## **13. Autres activités**

Les autres activités représentent l'activité courtage du Groupe et l'activité informatique du GIE GIGAM.

## V. ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées les opérations intra-groupe suivantes :

- ◆ les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs
- ◆ les facturations de prestations réciproques entre le GAMEST, les cédantes et le GIE GIGAM
- ◆ les opérations de réassurance intra-groupe
- ◆ la participation au bénéfice.

## VI. PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le Groupe GAMEST présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital, l'une d'elles doit établir et publier les comptes combinés.

Une convention de combinaison a été signée le 26 avril 2006 entre le GAMEST et la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances" et sa filiale la Bresse Courtage, la Mutuelle Alsace Lorraine et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar.

Le GIE Informatique GIGAM constitué entre les membres du GAMEST et en association parallèle avec d'autres Sociétés d'assurance mutuelle est intégré dans la combinaison des comptes. La convention régulière a été signée à cet effet le 15.11.2007.

## VII. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué au cours de l'exercice.

## NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

### COMPTES COMBINÉS 2010

Chiffres en K€

#### BILAN

##### Immobilisations incorporelles :

###### Valeurs brutes

	31.12.2009	Acquisitions	Cessions	31.12.2010
Frais d'établissement				
Logiciels	3 260	273	20	3 513
Fond commercial	177	56		233
<b>TOTAL</b>	<b>3 437</b>	<b>329</b>	<b>20</b>	<b>3 746</b>

##### Placements immobiliers :

###### Valeurs brutes

	31.12.2009	Acquisitions	Cessions	31.12.2010
Constructions	2 862	144	32	2 974
Terrains	256		3	253
<b>TOTAL</b>	<b>3 118</b>	<b>144</b>	<b>35</b>	<b>3 227</b>

##### Actifs corporels d'exploitation :

	31.12.2009	Acquisitions	Cessions	31.12.2010
Mobilier/Matériel	837	70	88	819
Agencements	862	133	5	990
<b>TOTAL</b>	<b>1 699</b>	<b>203</b>	<b>93</b>	<b>1 809</b>

##### Amortissements :

	31.12.2009	Dotations	Reprises	31.12.2010
Immobilisations incorporelles	2 559	317	128	2 747
Actif immobilier	1 210	94	38	1 268
Immobilisations corporelles d'exploitation	1 310	113	93	1 330
<b>TOTAL</b>	<b>5 079</b>	<b>524</b>	<b>258</b>	<b>5 345</b>

##### Autres immobilisations et placements :

###### ( BRUT )

	31.12.2009	Acquisitions	Cessions	31.12.2010
Placements immobiliers	449			449
Actions cotées	3 317	3 670	2 205	4 782
Obligations cotées	11 144	721	2 374	9 491
Autres valeurs				
Prêts	285	3	45	243
Actions / parts / OPCVM	5 327	6 090	5 665	5 752
Comptes à terme	3 000	1 800	3 000	1 800
Dépôts auprès des établiss. De crédit				
Placements dans les entreprises liées				
Titres de participation		5		5
<b>TOTAL</b>	<b>23 522</b>	<b>12 289</b>	<b>13 289</b>	<b>22 522</b>
Provision pour dépréciation	908	473	394	987
<b>NET</b>	<b>22 614</b>	<b>11 816</b>	<b>12 895</b>	<b>21 535</b>

### Placements avec estimation et valeur de réalisation

	Prix d'achat	correct.val. et prov. Dépreciat.	Valeur nette au bilan	Estimation et valeurs de réalis 31.12.10
Placements immobiliers	449	5	444	481
Actions cotées	4 782	872	3 910	3 980
Obligations cotées	9 491	-	9 491	9 732
Autres valeurs				
Prêts	243		243	242
Actions / parts /OPCVM	5 752	110	5 642	5 656
Comptes à terme	1 800		1 800	1 800
Dépôts auprès des établis. De crédit				
Titres de participation	5		5	5
Placements dans entreprises liées				
Terrains et constructions	3 229	1 268	1 961	5 766
<b>TOTAL</b>	<b>25 751</b>	<b>2 255</b>	<b>23 496</b>	<b>27 663</b>

### Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

#### Créances

	31.12.2009	Augm.	Dimin.	31.12.2010
Part dans PNA	2 624		262	2 362
Part dans les SAP	14 841	1 151	2 797	13 195
Part provision pour risques en cours	406		72	334
<b>TOTAL</b>	<b>17 871</b>	<b>1 151</b>	<b>3 131</b>	<b>15 891</b>

#### Capitaux propres :

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
<b>Fonds propres au 31 12 2009</b>	4 263	6 507	871	11 641
Affectation du résultat		871	- 871	0
Résultat de l'exercice 2010			1 386	1 386
Exit tax		- 25		- 25
Ristourne aux sociétaires		- 100		- 100
<b>Fonds propres au 31.12.2010</b>	<b>4 263</b>	<b>7 253</b>	<b>1 386</b>	<b>12 902</b>

#### Constitutif capitaux propres

	MAL	MDE	MAVIC	GAMEST	BRESSE Courtage	GIE GIGAM	TOTAL
<b>Fonds propres au 31.12.2009</b>	2 196	591	4 167	4 232	83	372	11 641
Ristourne sociétaires			- 100				- 100
Perte GIGAM 2009 distribué				62		-62	0
Exit Tax	- 3	- 3		- 18			- 25
Résultat 2010	- 68	735	178	413	8	120	1 386
<b>Fonds propres au 31.12.2010</b>	<b>2 125</b>	<b>1 323</b>	<b>4 245</b>	<b>4 688</b>	<b>91</b>	<b>430</b>	<b>12 902</b>

### Provisions techniques :

	31.12.2009	Augm.	Dimin.	31.12.2010
Provisions pour Sinistres à payer	26 784		1 843	24 939
Prévisions pour recours à encaisser	- 2 332	- 351		-2 683
Provisions pour primes non acquises	6 273	- 3 386	-2 728	5 615
Provisions pour risques en cours	1 007		194	813
Provisions pour frais de gestion sinistre	762	32		794
Provision pour égalisation	400		200	200
<b>TOTAL</b>	<b>32 894</b>	<b>-3 705</b>	<b>- 489</b>	<b>29 678</b>

### Etats des provisions pour risques et charges :

	31.12.2009	Augm.	Dimin.	31.12.2010
Provision pour indemnité de fin de carrière	229	32	17	244
Provision pour litiges		22		22
Provision Médailles du travail	42	6		48
<b>TOTAL</b>	<b>271</b>	<b>60</b>	<b>17</b>	<b>314</b>

### Créances et dettes d'exploitation :

#### Créances

	31.12.2009	31.12.2010	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Créances nées d'opérat. D'assurance directe	1 459	1 837	1 833	4
Créances nées d'opérat. De réassurance	87	565	565	
Etat, organis. Sécu. Soc.et collect.publiques	330	223	223	
Personnel	27	20	10	10
Débiteurs divers	123	149	149	
<b>TOTAL</b>	<b>2 026</b>	<b>2 794</b>	<b>2 780</b>	<b>14</b>

#### Dettes

	31.12.2009	31.12.2010	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Dettes nées d'opérations d'ass. Directes	705	1 234	865	369
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 883	1 351	1 344	7
Dépôts espèces	2	1		1
Dettes envers les établissements de crédit	81	193	193	
Personnel	406	421	421	
Etat, organismes Sécurité Sociale	969	1 066	1 066	
Sociétaires – Ristournes à répartir	83	120	120	
Autres emprunts et espèces locataires	27	27	27	
Créditeurs divers	1 082	939	939	
<b>TOTAL</b>	<b>5 236</b>	<b>5 351</b>	<b>4 975</b>	<b>377</b>

## Compte de régularisation actif et passif :

### Actif

	31.12.2009	Augm.	Dimin.	31.12.2010
Intérêts et loyers courus et non échus	240	21	39	222
Frais acquisition reportés	793		105	688
Prix de remb. A percevoir s/ val. mobilières	-	-	-	-
Autres comptes	21	7	-	28
Prov. Fr. gestion sin. Ch. Cédantes	9	-4	-	5
Charges constatées d'avance	53	124	47	130
<b>TOTAL</b>	<b>1 116</b>	<b>148</b>	<b>191</b>	<b>1 073</b>

### Passif

	31.12.2009	Augm.	Dimin.	31.12.2010
Amortiss. Des diff. sur les prix de rembours.	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	78	26	33	71
Commissions reçues d'avance du réass.	432	309	432	309
<b>TOTAL</b>	<b>510</b>	<b>335</b>	<b>465</b>	<b>380</b>

Au niveau des comptes combinés, les surcotes et décotes ont été reclassées dans les placements financiers correspondants.

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

### - Engagements reçus :

valeur reçue en nantissement des réassureurs :

**16 616 K€**

## COMPTE DE RÉSULTAT

### Primes

Ventilation des primes acquises	2009	2010
Primes émises	32 313	31 936
Variation des primes acquises non émises	47	- 25
Variation des primes à annuler	- 40	56
Variation des primes non acquises	- 65	659
Variation des provisions pour risques en cours	131	194
<b>TOTAL des primes acquises</b>	<b>32 387</b>	<b>32 820</b>

Ventilation des primes cédées	2009	2010
Primes émises	- 16 460	- 15 700
Variation des primes acquises non émises		
Variation des primes à annuler		
Variation des primes non acquises	35	- 262
Variation des provisions pour risques en cours	- 57	- 72
<b>TOTAL des primes cédées</b>	<b>- 16 482</b>	<b>- 16 034</b>

### Cotisation par catégorie

	Dom. corporels contrats individ.	Auto	Dommages aux biens		Cat. Nat.	R.C. Générale	P.J. Assist. P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Part.	Prof. et Agric.				
Primes et Access. émis	2 447	6 006	12 526	7 207	1 875	453	1 422	31 936
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	2	6	12	6	2	0	2	30
- Primes à émettre nettes Ouverture								
<b>Sous-total (primes nettes)</b>	<b>2 450</b>	<b>6 012</b>	<b>12 538</b>	<b>7 213</b>	<b>1 877</b>	<b>453</b>	<b>1 424</b>	<b>31 967</b>
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	93	158	4 204	1 154	485	94	241	6 428
Prov. Primes non acquises ouverture	102	111	4 800	1 338	544	98	288	7 281
<b>Primes acquises</b>	<b>2 459</b>	<b>5 965</b>	<b>13 135</b>	<b>7 398</b>	<b>1 935</b>	<b>456</b>	<b>1 472</b>	<b>32 820</b>

### Autres produits techniques

Autres produits techniques	2009	2010
Autres produits techniques	2 700	3 007
Produits techniques cédés		
<b>Autres produits techniques nets</b>	<b>2 700</b>	<b>3 007</b>

### Sinistres

#### BRUT

Charges des sinistres	2009	2010
Prestations et frais payés	19 406	20 935
Charges des provisions pour sinistres	1 154	-2 159
Autres charges de gestion	1 851	1 994
<b>Total des charges de sinistres</b>	<b>22 411</b>	<b>20 770</b>

#### CESSIONS

Charges sinistres cédées	2009	2010
Prestations et frais payés	8 942	9 864
Charges des provisions pour sinistres	1 174	-1 646
<b>Total des sinistres cédés</b>	<b>10 116</b>	<b>8 218</b>

### Charges de gestion

	2009	2010
Frais de sinistres	1 851	1 994
Frais d'acquisition	4 223	4 304
Frais d'administration	3 596	3 182
Autres charges techniques	1 156	1 525
Participation aux bénéfices s/Résultat		
<b>TOTAL</b>	<b>10 826</b>	<b>11 005</b>

### Ventilation des produits et charges de placements :

	2009	2010
<b>Produits</b>		
Revenus des placements	890	841
Profits de réévaluation	1	1
Profits de réalisation :	-	-
- sur valeur mobilière	205	257
- sur immeuble	-	-
Intérêts bancaires et Prêts	12	12
Reprise provision dépréciation placements	1 571	394
Produits diff. remboursement à percevoir	4	3
	<b>2 683</b>	<b>1 508</b>
<b>Charges</b>		
Intérêts sur emprunts	6	-
Dotation réserve de capitalisation	-	-
Frais externes gestion sur immeubles et titres	125	153
Frais internes de gestion sur placements	66	68
Dotation provision dépréciation durable	323	464
Perte sur cession valeurs mobilières	656	41
Amortissement des différences de prix de remboursement.	39	38
Amortissement. Imm. dotation prov. dépréciation placements	68	42
<b>TOTAL</b>	<b>1 283</b>	<b>805</b>



### Produits et charges exceptionnels

	2009	2009
<b>Produits</b>		
Profits ex. antérieurs (récupération charges)	25	
Profits exceptionnels divers	12	340
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>340</b>

<b>Charges</b>		
Pertes ex. antérieurs (créances)		
VNC des actifs cédés		20
Charges exceptionnelles PJ PAIX		
Charges exceptionnelles diverses	20	9
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>29</b>

### Ventilation des charges de personnel

Nature	2009	2010
Salaires bruts	2 051	2 208
Charges sociales	947	985
Taxes sur salaires	212	233
<b>TOTAL</b>	<b>3 210</b>	<b>3 426</b>

### Commissions d'assurance directe

	2009	2010
Commissions	5 313	5 136

### Preuve d'impôts

	2010
Résultat net de la combinaison avant impôts :	1 824
Taux d'impôt : 33,33 %	
<b>Charge théorique d'impôt :</b>	<b>608</b>
Différences permanentes	- 162
Différences temporaires	- 1
Différentiels de taux d'imposition	- 7
<b>Charge effective d'impôt</b>	<b>438</b>

Effectif au 31.12.2010	2009	2010
Cadres	19	17
Mandataires sociaux	1	3
Employés	34	36
<b>TOTAL effectif</b>	<b>54</b>	<b>56</b>

Autres activités	2009	2010
Produits	257	322
Charges	223	316

## Contrôle des comptes

Le montant total des honoraires facturés au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à **133 070 €**.

**Cette charge est scindée entre d'une part le contrôle légal des comptes du Gamest réalisé par les Commissaires aux comptes dans le cadre de leurs mandats pour 86 639 € et d'autre part les autres prestations afférentes à Solvency 2 pour 46 431 €.**

## Ventilation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2006	2007	2008	2009	2010
<b>2008</b>					
Sinistres payés	14 742	19 843	9 756		
Provisions au 31.12	2 119	3 295	12 501		
<b>Charges de sinistres</b>	<b>16 861</b>	<b>23 138</b>	<b>22 257</b>		
Primes acquises	25 569	26 723	30 742		
<b>% S/P</b>	<b>65,94 %</b>	<b>86,58 %</b>	<b>72,40 %</b>		
<b>2009</b>					
Sinistres payés	14 963	20 891	15 365	11 878	
Provisions au 31.12	1 549	1 165	4 730	12 613	
<b>Charges de sinistres</b>	<b>16 511</b>	<b>22 056</b>	<b>20 095</b>	<b>24 491</b>	
Primes acquises	25 569	26 723	30 742	32 387	
<b>% S/P</b>	<b>64,58 %</b>	<b>82,54 %</b>	<b>65,37 %</b>	<b>75,62 %</b>	
<b>2010</b>					
Sinistres payés	15 196	21 056	16 564	18 536	11 699
Provisions au 31.12	1 245	1 088	1 173	4 497	11 482
<b>Charges de sinistres</b>	<b>16 441</b>	<b>22 144</b>	<b>17 737</b>	<b>23 033</b>	<b>23 181</b>
Primes acquises	25 569	26 723	30 742	32 387	32 820
<b>% S/P</b>	<b>64,30%</b>	<b>82,86%</b>	<b>57,70%</b>	<b>71,12%</b>	<b>70,63%</b>



# GAMEST

**GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST**  
Entreprise régie par le code des assurances

Siège social : 6 bd de l'Europe - BP 3169 - 68063 MULHOUSE Cedex - Tél. 03 89 35 49 49 - Fax 03 89 35 49 50